

Le bilan Un parcours à planifier

Linda Drouin and Sophie Grieco

Number 153, Spring 2009

Le bilan des apprentissages

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/44256ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Drouin, L. & Grieco, S. (2009). Le bilan : un parcours à planifier. *Québec français*, (153), 65–66.

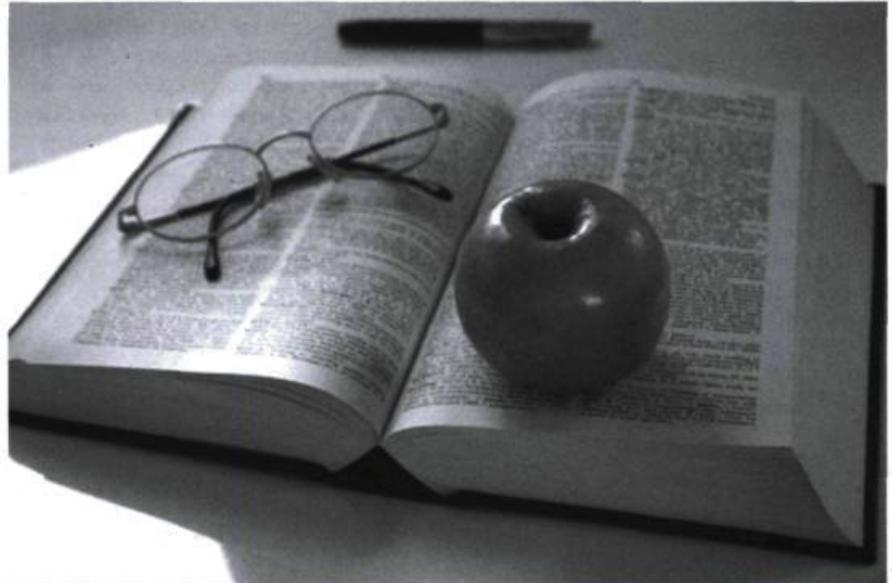
Le bilan : un parcours à planifier

PAR LINDA DROUIN* ET SOPHIE GRIECO**

Avec le printemps revient la saison du bilan. Le parcours d'évaluation planifié et réparti tout au long de l'année scolaire prend fin en juin, avec la reconnaissance des compétences de l'élève. Pour cerner les enjeux liés à cette étape importante, nous précisons, dans le contexte du français, langue d'enseignement, de quoi est faite cette dernière communication aux parents et à l'élève ; nous rappellerons des éléments de la planification qu'elle exige et nous traiterons du contenu du dossier d'apprentissage de l'élève ainsi que des échelles des niveaux de compétence sur lesquelles l'enseignant s'appuie pour construire ses jugements.

Qu'est-ce que le bilan ?

Alors que le bulletin fournit des informations sur l'état du développement des compétences en cours d'apprentissage, le bilan indique le niveau de compétence atteint par l'élève à la fin du 1^{er} cycle du secondaire ou à la fin de chaque année du 2^e cycle. En outre, il permet d'établir la réussite disciplinaire en appliquant à chaque compétence une pondération déterminée dans les tables de conversion ministérielle. En français, langue d'enseignement, la table de conversion établit comme suit les pourcentages attribués aux compétences.



Le bilan comprend :

- Pour chaque compétence, le niveau de compétence atteint par l'élève, établi en fonction des échelles des niveaux de compétence et exprimé sous la forme d'une note en pourcentage
- Le résultat disciplinaire établi en tenant compte de la pondération des compétences, déterminée par le ministère (table de conversion)
- La moyenne du groupe
- Les unités obtenues
- La décision de passage du premier au deuxième cycle ou d'une année à l'autre
- Les compétences libellées en termes usuels pour en faciliter la compréhension
- Des informations détaillées pour les élèves qui ont un plan d'intervention

Table de conversion 2008-2009

1^{er} cycle du secondaire / 1^{re} et 2^e années du 2^e cycle du secondaire

Compétence	Pourcentage du résultat disciplinaire
Lire et apprécier des textes variés	40 %
Écrire des textes variés	40 %
Communiquer oralement selon des modalités variées	20 %

Le bilan est le principal document sur lequel on s'appuie pour prendre des décisions relatives au cheminement scolaire de l'élève (la promotion de l'élève, son inscription dans un parcours donné ou la mise en place de mesures particulières pour soutenir l'élève dans ses apprentissages au cours de l'année suivante).

L'enseignant procède au bilan des apprentissages de l'élève en portant un jugement sur le niveau de ses compétences. Pour ce faire, il lui faut associer ses observations sur un ensemble de réalisations récentes de l'élève à l'une des cinq descriptions de l'échelle des niveaux de compétence. Les commissions scolaires et les écoles, par l'en-

treprise de leurs normes et modalités locales en matière d'évaluation des apprentissages, fournissent un cadre, qui peut varier d'un milieu à l'autre, à l'intérieur duquel l'enseignant est appelé à réaliser le bilan de fin de cycle ou d'année.

Un parcours à planifier

Afin de porter des jugements qui rendent justice à l'élève, l'enseignant doit lui avoir fourni de nombreuses occasions d'exercer ses compétences et lui avoir permis d'acquérir les ressources nécessaires. La planification d'un continuum de situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) et de situations d'évaluation (SÉ), tout au long de l'année, s'avère essentielle pour favoriser la progression de l'élève et pour assurer la constitution d'un dossier

contenant des pièces pertinentes et suffisantes au moment de procéder au bilan. Pour ce faire, l'enseignant, de concert avec ses collègues, choisit des situations variées qui exploitent les trois compétences et les différentes familles de situations au cours de l'année. Dans un souci d'efficacité, l'enseignant aurait avantage à privilégier des situations d'évaluation qui lui fournissent des informations sur plus d'une compétence et sur différentes familles de situation.

Avec le programme de français du secondaire, les familles de situations cernent différents contextes dans lesquels l'élève aura à développer et à exercer sa compétence. Par exemple, pour effectuer le bilan de ses élèves de la 4^e année du secondaire, l'enseignant pourrait retenir des tâches produites dans le contexte de différentes familles de situations telles que les productions suivantes :

En outre, l'enseignant doit tenir compte des normes et modalités locales en matière d'évaluation des apprentissages et, s'il y a lieu, des épreuves externes imposées par la commission scolaire ou par le MELS. Cette façon de faire lui assure de disposer d'informations pertinentes (tâches complexes récentes), variées (relatives à différentes familles de situations) et suffisamment nombreuses pour établir avec confiance ses jugements sur les niveaux de compétence atteints par l'élève à la fin de l'année.

Des outils pour évaluer

Au cours de l'année scolaire, l'enseignant pose un regard analytique sur chaque tâche effectuée par l'élève en utilisant des grilles d'évaluation construites à partir des critères du programme. Vers la fin de l'année, vient le temps de prendre du recul et de

considérer globalement un ensemble de productions récentes et significatives pour chacune des compétences. Il y a alors lieu d'effectuer un retour sur les tâches versées au dossier d'apprentissage et d'évaluation de l'élève (par exemple, un retour aux grilles d'évaluation qui ont servi à l'évaluation des différentes productions) et de les comparer aux descriptions des échelles des niveaux de compétence. Il importe, à cette étape, de ne pas rechercher une association point par point avec chaque énoncé qui constitue la description, mais plutôt de déterminer lequel des portraits présentés dans l'échelle correspond le plus à la compétence de l'élève.

Les échelles des niveaux de compétence sont des outils prescrits par le Régime pédagogique et complètent le *Programme de formation*. Elles constituent des références communes qui balisent les

LIRE ET APPRÉCIER DES TEXTES VARIÉS

	S'informer en ayant recours à une variété de textes courants et de médias	Poser un regard critique sur des textes courants et littéraires en appliquant des critères d'appréciation	Découvrir des univers littéraires en explorant des textes narratifs, dramatiques et poétiques
Situation d'évaluation locale			X
Situation d'évaluation locale	X	X	
Prototype d'épreuve de la 4 ^e année du secondaire (MELS)		X	

ÉCRIRE DES TEXTES VARIÉS

	Informen en élaborant des descriptions et des explications	Appuyer ses propos en élaborant des justifications et des argumentations	Créer en élaborant des textes « littéraires »
Situation d'évaluation locale			X
Situation d'évaluation locale	X		
Prototype d'épreuve de la 4 ^e année du secondaire (MELS)		X	

COMMUNIQUER ORALEMENT SELON DES MODALITÉS VARIÉES

	S'informer en ayant recours à l'écoute individuellement et en interaction	Informen en ayant recours à la prise de parole individuellement et en interaction	Confronter et défendre des idées en interagissant oralement	Découvrir des œuvres de création en ayant recours à l'écoute
Situation d'évaluation locale	X			X
Situation d'évaluation locale		X		
Prototype d'épreuve de la 4 ^e année du secondaire (MELS)			X	